



Arreter un contrat de militaire (peur et consultation de psy)

Par Visiteur

Bonjour pardon de vous derrangez mais voila je suis militair depuis 1 an passer. Ce metier est pas fait pour moi, j'ai peur d'y retourner je consulte un psy qui ma mis en depression, je suis depressif j'ai fai une tentative de suicide tellement je ne veut plus y retourner.

De plus ayan de grav probleme familiaux quelqu'un de ma famille a une maladie grave.

dite moi s'il vous plait comment je peut arreter mon contrat sans y retourner je ne pe plus y retourner je me sen mal dans ma peau je ne veu plus avoi aucun contacte avk l'armee aidez moi je vou en suplie.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Malheureusement, les contrats d'engagement militaire ne peuvent être rompus qu'avec l'accord de la hiérarchie; et à la différence d'un militaire de carrière, l'armée n'est absolument pas tenue de donner son accord.

En effet, un contrat d'engagement de X ans vous engage personnellement pour cette durée et vous êtes contraint de poursuivre le contrat jusqu'à son terme.

L'armée ne laisse pas facilement partir ses hommes.

Une autre solution serait néanmoins possible; il s'agirait cette fois-ci d'attendre la dernière année de service et de présenter une demande de reconversion afin de pouvoir bénéficier d'un congés de un an lui permettant de bénéficier des aides de retour à la vie civile.

Très cordialement.